

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 58 (1949)
Heft: 7

Artikel: De l'infirmité à la capacité [suite]
Autor: Burlet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'infirmité à la capacité

II. — Préparer l'infirme de naissance à la vie professionnelle

Parmi les infirmes et les estropiés, il y a, outre les accidentés et les personnes atteintes d'une maladie infectieuse au cours de leur vie, des enfants qui naissent avec une malformation ou une infirmité.

Il faut les préparer à la vie et pour cela, il importe de les dépister à temps, de leur donner les soins médicaux et orthopédiques nécessaires et surtout l'éducation appropriée à leur état, afin de pouvoir ensuite les orienter et les former dans une activité répondant à leurs goûts et correspondant à leurs capacités et à leur état.

Nous ne voulons pas, dans cet article, nous étendre sur les questions du dépistage et des traitements médicaux et orthopédiques de l'infirme, puisque cela ressort des compétences de l'assistante sociale et du médecin.

Jeune garçon handicapé des mains occupé à des travaux de maroquinerie.



Nous nous bornons à relever que, plus vite l'on signale une anomalie de l'enfant à un médecin, plus on a de chances d'enrayer les effets fâcheux de celle-ci et, par conséquent, d'éviter au garçon ou à la fille d'être handicapé durant de longues années, parfois même durant toute la vie.

Que de membres déformés, de défauts de la vue ou de l'ouïe, de troubles de langage, de nerfosités excessives, etc. ont pu, grâce à des soins appropriés, être réduits de telle façon que le jeune homme ou la jeune fille étaient en mesure de choisir, à 16 ans, une profession sans devoir tenir compte d'un handicap quelconque.

*

Nous allons essayer de montrer, par des exemples tirés de la pratique, comment certains infirmes ont trouvé leur voie et gagnent aujourd'hui leur vie.

Prenons, tout d'abord, un exemple d'aveugle.

Kurt est né avec une acuité visuelle extrêmement faible. Les deux opérations tentées pour sauver son reste de vue n'amènent aucune amélioration. A l'âge de sept ans, il est complètement aveugle. A 16 ans, il termine sa scolarité et durant les 12 mois qui suivent, ses supérieurs essayent de l'initier à des travaux pratiques, tout en continuant à lui donner des leçons de musique (piano et violon) et à développer sa culture générale.

A 17 ans, Kurt désire apprendre les langues et il est placé dans un internat pour aveugles en Suisse romande. Durant la première année, il reçoit des leçons de français à l'asile et de 18 à 20 ans, il peut suivre — grâce à une bourse d'études — le cours de français à l'université.

Le directeur de l'asile de Lausanne se préoccupant beaucoup de l'avenir professionnel de ce jeune homme, lui fait passer un examen

d'aptitudes (examen psychotechnique). Les conclusions de cet examen peuvent se résumer comme suit:

Une activité purement manuelle empêcherait l'épanouissement de plusieurs tendances naturelles de ce jeune homme. L'art musical n'offre pas suffisamment de garanties pour qu'il puisse y faire une carrière. Il a certainement du goût pour la musique, mais ses talents ne dépassent cependant pas la moyenne. D'autre part, une activité telle que professeur de langues et d'histoire dans un asile d'aveugles lui déplaît, car il se considère comme apte à gagner sa vie hors d'un asile.

Dans quelle profession mi-intellectuelle, mi-pratique est-il capable de gagner sa vie?

En examinant différentes listes de professions et en tenant compte à la fois des aptitudes et des tendances de Kurt, l'orienteur, dans les conclusions de son rapport, suggère l'activité de masseur. C'est après de multiples démarches et bien des peines que l'assistante sociale de Pro Infirmis réussit à lui trouver une place d'apprentissage. Kurt, tenace et plein de bonne volonté, n'a pas reculé devant l'effort. Il a dû travailler beaucoup pour suivre les cours théoriques, mais il a réussi son examen de diplôme. Aujourd'hui, il est engagé comme masseur dans un hôpital cantonal. Il pourvoit entièrement à son entretien et aide même sa mère.

*

Nous voudrions, maintenant, indiquer aussi brièvement que possible deux cas d'invalides de naissance qui, aujourd'hui, malgré leur handicap, gagnent honorablement leur vie et trouvent de la satisfaction dans leur activité journalière.

Lucien, né avec les mains déformées, est aujourd'hui radio-électricien. Il a suivi régulièrement l'école — il a été même promu en primaire supérieure. A 16 ans, tout son corps était normalement développé, sauf ses mains, dont la paume avait une superficie d'environ quatre centimètres carrés et les doigts deux centimètres de long sur un demi-centimètre de large. Grâce à un entraînement systématique sur le meccano et au bricolage, il a acquis une habileté manuelle lui permettant de faire un apprentissage de radio-électricien et travaille aujourd'hui à l'entièvre satisfaction de ses chefs dans une fabrique de radios.



Fillette estropiée des jambes apprenant à tricoter à la machine.
Condor Film S.A., Zurich.

Grâce à une voiture pour infirmes, Raoul peut se rendre à l'école et suivre régulièrement toutes les classes, malgré son infirmité (sa jambe se termine au genou). Promu en primaire supérieure, il entre, à 16 ans, à l'école de commerce. L'examen d'aptitudes, fait à 18 ans, a relevé que ce jeune homme est particulièrement apte aux travaux de bureau et que l'on peut également envisager de le perfectionner dans les travaux de comptabilité. On a obtenu différentes subventions qui ont permis de lui faire suivre des cours pour comptables et de le placer ensuite deux ans en Suisse allemande. Aujourd'hui il est chef de service dans une grande maison de commerce où il est apprécié de ses chefs et de ses subordonnés.

*

Ce ne sont que quelques cas parmi beaucoup d'autres. Que de fois ne nous sommes-nous pas préoccupés — et cela avec raison — du sort des enfants nés déficients ou invalides? Mais quelle satisfaction n'éprouve-t-on pas quand, après de multiples sacrifices, on constate que les efforts en vue de leur adaptation à la vie professionnelle n'ont pas été vains, puisqu'on a réussi à rendre ces invalides indépendants et jouant leur rôle dans la société.

La citation suivante n'explique-t-elle pas toute l'évolution de l'infirmité à la capacité?

«Il a peu reçu, mais grâce à l'aide que nous lui avons apportée au moment opportun, il est aujourd'hui capable de donner beaucoup.»

André Burlet.